

Rotterdam, le 8 juin 1978

EMBARGO 16 HEURES

EXPOSE DE M. DAVIGNON A ROTTERDAM, LE 8 JUIN 1978, DEVANT LA  
FEDERATION DES INDUSTRIES CHIMIQUES DES PAYS-BAS.

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de l'occasion qui m'est donnée de vous rencontrer et de vous parler de votre secteur, de l'industrie chimique, aussi bien sur le plan de la Communauté européenne, que sur le plan national néerlandais.

Les Assemblées annuelles des grandes Fédérations des secteurs constituent évidemment aussi des occasions excellentes pour échanger des opinions, mais surtout pour communiquer directement.

En fait, ces dernières semaines, la presse économique m'a taillé une certaine image de protectionniste et même, récemment, de dirigiste, ceci après avoir abordé la solution d'une série de problèmes sectoriels : textiles/ fibres, acier, construction navale. Mais le public n'ignore pas que d'autres secteurs se trouvant en difficulté avaient trouvé le chemin de Bruxelles pour exposer leurs problèmes et le hasard a voulu que ce soit à l'industrie chimique a être le premier dans la file d'attente actuelle. Mais ce qui était une pure coïncidence (car j'aurais dû rencontrer ce secteur beaucoup plus tôt), devient maintenant une option de Pâris qui, dans la mythologie grecque devait décerner une pomme à la plus belle des trois déesses Héra, Athéna et Aphrodite. On sait qu'il la donna à Aphrodite pour obtenir Hélène, ce qui provoqua la guerre de Troie.

Il paraît que maintenant, et devant l'industrie chimique de la Communauté, j'aurais une pomme à donner à la plus belle des trois philosophies économiques : le libéralisme, le protectionnisme et le dirigisme.

La moindre des choses que je puisse dire est que je ne désire pas déclencher une nouvelle guerre de Troie ! Ni notre industrie, ni le marché mondial n'y gagneraient quelque chose. Certes, quand j'ai assumé, dès le début de l'année passée dans le cadre de la Commission, des responsabilités pour l'industrie, j'ai rencontré une série de problèmes qui n'étaient plus à

résoudre par des moyens classiques et théoriques : il fallait faire quelque chose rapidement là où la Communauté avait déjà attendu trop longtemps. Il ne faut pas attendre jusqu'à ce que les difficultés deviennent irréversibles. Quand, par exemple, le secteur du textile a perdu un demi-million d'emplois dans la Communauté, la dimension du problème avait gagné une telle ampleur sociale et économique que, de toute façon, il n'était plus devenu maniable.

Prévenir vaut mieux que guérir. Je préfère de loin une industrie saine et veiller à ce que l'industrie de la Communauté développe, ou au moins maintienne, son dynamisme économique-social !

Mais ceci présuppose aussi que l'industrie ait une philosophie d'elle-même, de son rôle à jouer sur un plan national et communautaire. L'industriel ne doit pas se faire absorber totalement par le business au jour le jour et ne doit pas se faire conditionner entièrement par l'optique du résultat de l'exercice en cours. Un petit pourcentage d'énergie consacré à l'étude et à la réflexion sur les perspectives à plus long terme ou même à l'analyse des problèmes conditionnant la flexibilité économique dans le présent et dans l'avenir est hautement souhaitable.

Il y a, en fait, des industriels qui réfléchissent sur l'évolution à plus long terme et je voudrais bien que leur nombre aille croissant. Cela rapporterait à l'industrie et à la Communauté européenne sur plusieurs plans :

- cela pourrait permettre à l'industrie de réagir plus rapidement : il résulte des statistiques des investissements dans la Communauté que l'industrie chimique, pendant des années, a sous-estimé l'impact de la crise du pétrole. Le secteur du raffinage par exemple a réagi beaucoup plus tôt (dès 1974) que l'industrie chimique à la hausse du prix du pétrole. Cela ne lui a pas épargné sa crise de surcapacité, mais il a sauvé du capital précieux.

Si les matières plastiques, les bulk plastics, sont en surcapacité chez nous il faut se poser la question de savoir pourquoi l'industrie chimique de la Communauté est la plus gourmande au monde, dépassant, avec le volume de ses projets, sérieusement engagés (3,6 Mio t/a) pour les bulk plastics

de loin les pays européens de l'est (3,3 Mio t/a), les Etats-Unis (3,1 Mio t/a) et la Ligue arabe (2 Mio t/a, uniquement polyéthylène, PE, et polychlorure de vinyle, PVC).

- L'analyse et la réflexion à plus long terme, et avec une touche politique, récompensera aussi l'industrie sur un plan communautaire. Car on peut se demander pourquoi l'industrie de la Communauté, le vecteur le plus important de l'économie dans la Communauté, n'a jamais trouvé sa place naturelle sur l'échelle de valeurs des politiques communautaires.

La Communauté européenne, dès ses débuts, avait vraiment débarqué sur plusieurs lignes à essence largement industrielle :

- charbon et acier
- Le nucléaire (Euratom)
- Le marché commun.

Avec ses 43 millions et demi d'emplois, son savoir faire et la matière grise de l'ouvrier qualifié jusqu'au chercheur industriel et le management au plus haut niveau ainsi qu'avec ses milliards de capitaux investis dans des biens matériels et immatériels, l'industrie de la Communauté constitue donc dans son ensemble une vraie fortune économique et sociale et j'ajouterais même culturelle et idéologique, et il est très étonnant que tout ceci, dans le passé, n'ait pas trouvé de voie pour s'articuler dans le cadre des politiques communautaires où l'industrie, à mon avis, mérite mieux que la dernière place sur cette échelle de valeurs.

Les raisons de cet état de choses sont multiples :

- l'industrie et les Gouvernements étaient polarisés entre dirigisme/protectionnisme et libéralisme;
- la répartition des responsabilités n'était pas définie clairement : un fonctionnaire d'état ne devait pas se substituer à un manager industriel car il n'a pas nécessairement le même respect des chiffres rouges et, d'un autre côté, le "laissez-faire" n'est pas une politique, les Gouvernements et la Communauté ont un rôle à jouer pour développer le dynamisme industriel dans un cadre que l'on pourrait qualifier de "ordnungspolitisch" (in einem ordnungspolitischen Rahmen);

- L'industrie, les Gouvernements et la Communauté ont eu trop confiance en eux-mêmes et dans l'avenir. On n'a pas cru nécessaire d'avoir une idée et une conception de l'industrie dans la Communauté.

Je me félicite d'autant plus que dans l'industrie chimique des Pays-bas on a organisé un certain "brainstorming" sur les problèmes du secteur et les options politiques pour l'avenir, ceci même dans un cadre dépassant les Pays-bas : on vise l'industrie chimique européenne, on donne ses caractéristiques et ses problèmes et on fait des suggestions pour une politique européenne en la matière.

Je félicite aussi votre industrie pour cet effort qui est très important pour nous également car il constitue une base de communication très valable.

Je me propose d'ailleurs de suivre la ligne de votre "document bleu-ciel" pour décider finalement à laquelle des trois déesses de la philosophie économique je compte donner la pomme parce que je la considère comme la plus belle.

Tout d'abord, je vous suis reconnaissant de ce que vous estimiez important un dialogue suivi entre l'industrie et la Commission. Ceci est une base très solide pour la confiance que nous pouvons et devons avoir les uns envers les autres.

Je suis entièrement d'accord avec votre opinion que la ligne d'évolution de l'industrie chimique pour les années à venir sera entièrement différente de celle qu'elle avait connue avant la crise pétrolière; c'est pénible, mais il faut respecter la réalité telle qu'elle se présente. En principe, et à l'égard des activités industrielles dans des domaines de produits à plus haute valeur ajoutée, notre industrie a moins à craindre que pour le domaine de la pétrochimie, à condition que les concurrents observent les règles du jeu d'une concurrence loyale.

A juste titre, vous soulignez l'importance de la recherche et du développement pour ces lignes d'activités et je voudrais ajouter qu'il serait erroné de dire que nous allons renforcer cette ligne, c'est-à-dire aller plus vers les produits à plus haute valeur ajoutée, en abandonnant la pétrochimie aux pays où elle sera économiquement plus viable. Il y a là un grand danger d'ajouter, aux fautes du passé, de nouvelles fautes dans l'avenir :

- un tel fléchissement ne se fait pas par ordre du Moufti, il faut un support soutenu et prolongé de R + D
- si nous avons encore un avantage comparé à nos concurrents, c'est justement notre "know how", nos marchés, notre infrastructure mais aussi le haut degré d'intégration sur le plan des produits chimiques, ce qui est un avantage stratégique considérable. C'est pour cela et pour des raisons d'innovation aussi (pour rester dans le jeu du développement technologique) que l'idée de transférer la pétrochimie européenne ailleurs est absurde.

Les problèmes intérieurs que vous exposez dans votre "Livre bleu ciel" nous préoccupent beaucoup également :

la dépendance extra-communautaire pour ce qui est de l'approvisionnement en matières premières est un facteur conditionnant largement la flexibilité économique de votre secteur.

Une formule de solution serait de diversifier les sources d'approvisionnement en espérant que ceux qui détiennent les matières premières prennent une leçon en économie de marché. Tel a été le cas pour les phosphates.

Mais une autre formule serait aussi de chercher activement la coopération industrielle de notre côté, parce que les pays en question ont, en général, de grands problèmes de développement industriel. Il ne s'agit d'ailleurs pas, pour la coopération industrielle, qu'une administration (Gouvernement ou Commission) se substitue aux opérateurs industriels.

Nous avons l'impression que beaucoup de PVD imaginent que nous avons un pouvoir dirigiste. Ils croient que nous n'avons qu'à appeler l'industrie, lui exposer une demande de coopération de la part d'un PVD, l'industrie prend le garde-à-vous, répond "aye aye Sir" et exécute. Nous avons régulièrement à corriger cette vue et à expliquer notre position : nous voyons la coopération industrielle comme une coopération libre entre deux partenaires

industriels libres et tout ce que nous pouvons faire c'est un effort catalytique pour rapprocher les partenaires et, une fois qu'une action a pu être déclenchée, assurer, ensemble avec le Gouvernement du pays demandeur, une certaine surveillance pour que le projet lancé se développe bien.

Ceci ne signifie pas non plus que l'industrie de la Communauté devrait encourir des risques financiers aveuglément. Mais on devrait sonder plus sérieusement les possibilités, si, par une contrepartie "coopération industrielle", nous ne pouvons pas améliorer les conditions d'approvisionnement en matières premières.

Pour le moment, le problème de la surcapacité vous touche le plus et je dois vous dire : nous aussi.

Ce problème me semble plus complexe qu'une simple surcapacité en "bulk plastics".

Enfin : qui dit surcapacité Polyéthylène ou polypropylène implique surcapacité éthylène et propylène nécessairement. On peut donc dire que la surcapacité dans les "bulk plastics" n'est que la pointe d'un iceberg. La surcapacité structurelle a évidemment tendance à proliférer à travers toute la pétrochimie.

Il y a là une certaine responsabilité de votre industrie, d'avoir sous-estimé trop longtemps l'impact de la crise du pétrole. On aurait dû corriger les conséquences plus tôt.

Les taux de croissance de la pré-crise de 1973 ne reviendront plus.

Il faut s'adapter à des taux de croissance réduits, mais il faudrait aussi inciter les pays de l'est et les pays arabes à ne pas concevoir leur développement pétrochimique au-delà des capacités d'absorption du marché mondial, ce qu'ils sont effectivement en train de faire. Nous l'avons fait dans le cadre du dialogue Euro-arabe pour le côté arabe, où nous avons réussi à comprimer les expectations arabes sur un plan "débouchés commerciaux".

Mais nous avons aussi l'impression que dans les pays de l'Europe de l'est les plans de développement pétrochimique visent une surcapacité établie

dans les années à venir dépassant très largement les besoins des marchés intérieurs de ces pays. Etant donné que dans ces pays la crise du pétrole n'a pas montré d'effets sur la valeur ajoutée aux produits chimiques, nous avons des doutes que les pays en question ne se rendent pas compte, qu'entretemps, nos marchés ont été comprimés d'une manière assez substantielle. Ainsi, dans l'Europe de l'est on est en train de monter une surcapacité structurelle qui s'associe avec le problème des "buy back deals" ainsi qu'avec celui des prix politiques pour représenter une problématique qui demande qu'on l'analyse sans tarder afin de développer une stratégie pour le commerce avec ces pays dans l'avenir.

Nous sommes en train de nous y faire planifier notre commerce et d'accepter ainsi un principe théorique et pratique d'économie à marché planifié, ce qui ne me semble pas tout à fait compatible avec notre philosophie d'économie à marché libre.

A la fin du mois de juin, nous allons rencontrer la présidence du CEFIC ainsi que l'APME afin d'approfondir la discussion sur les voies et moyens d'aborder une solution aux problèmes énoncés.

Avec ceci, nous nous trouvons déjà en pleine discussion des problèmes extra-communautaires de votre secteur et je peux vous confirmer qu'au sein de la Commission aussi nous accordons une priorité particulière aux deux problèmes :

- la compétitivité de l'industrie pétrochimique américaine
- les relations industrielles et commerciales avec les pays de l'Est européen.

Nous nous sommes d'ailleurs proposés de faire faire, ensemble avec le CEFIC, deux études très approfondies de ces deux zones de problèmes.

En ce qui concerne la compétitivité américaine, nous ne devons pas nous limiter d'ailleurs aux seuls aspects des avantages de coûts de la matière première et de l'énergie. Il y en a d'autres comme la concentration d'entreprises, la productivité et on devrait avoir une analyse complète et bien quantifiée afin de dégager des lignes d'action pour remédier de notre côté.

Permettez-moi encore un mot sur les "buy back deals" :

ils se placent évidemment et pratiquement exclusivement dans le domaine de la pétrochimie et c'est là où l'industrie européenne éprouvera encore pour quelques années des difficultés de surcapacités.

Une prudence particulière me semble appropriée pour tenir les choses dans un équilibre raisonnable.

L'industrie pétrochimique devrait mettre de l'ordre dans ses plans d'investissements et d'aménagements des capacités existantes avec un maximum de réalisme économique. La Commission, pour sa part, pourrait se charger de parler avec les pays de l'est, dans le cadre de la politique commerciale, afin de mener un dialogue pour stabiliser les relations commerciales dans le domaine pétrochimique. La Commission fait déjà le même type d'approche du côté des pays arabes dans le cadre du Dialogue Euro-arabe.

Avec cela nous passons au problème de l'industrialisation des pays membre de la Ligue arabe où je suis d'accord avec l'analyse de votre "livre bleu-ciel" mais je tire aussi la conclusion que l'industrie pétrochimique n'exploite pas encore vraiment suffisamment le potentiel qu'offre ce Dialogue euro-arabe afin de stabiliser les relations industrielles et commerciales avec cette partie du monde. D'autant plus que le volume de gaz associé semble offrir des possibilités de réaliser dans le monde arabe des projets compétitifs. Nous voyons donc là une chance réelle d'exploiter le potentiel du Dialogue euro-arabe pour les "gas based chemicals" dans les pays arabes. L'industrie chimique de la Communauté ne devrait pas trop laisser faire seuls, les Américains et les Japonais. Je trouve bizarre qu'un contrat de commercialisation pour la production d'un complexe pétrochimique arabe vise notre marché et que les garanties d'approvisionnement en pétrole brut y afférant vont aux Etats-unis.

Les Arabes nous ont déjà posé la question "Why not the Europeans ?".

C'est à l'industrie pétrochimique de la Communauté de donner une réponse, pas à la Commission.

Si nous abordons maintenant vos suggestions pour une politique communautaire exposées dans votre "livre bleu-ciel", je voudrais souligner qu'ici et là j'avais déjà donné l'une ou l'autre réponse politique dans le cadre de l'analyse faite jusqu'ici.

Mais pour les données statistiques et les perspectives, je suis entièrement d'accord avec vous : il faut savoir ce qui se passe et ceci d'une manière bien quantifiée et chiffrée, non seulement pour des problèmes ou des cas ponctuels mais aussi et surtout pour la macro-économie de l'ensemble de l'industrie chimique de la Communauté européenne. Une série d'indicateurs économiques pour l'ensemble du secteur devraient être régulièrement disponibles. Ce serait certainement à la mesure de cette industrie.

Avec la politique commerciale, nous abordons évidemment un problème plus délicat. De toute façon, j'accepte entièrement votre position qui est aussi celle du CEFIC, que la Communauté ne devrait en aucun cas permettre une escalade de mesures protectionnistes mais, qu'en même temps, elle devrait assurer l'efficacité de son système de défense commerciale contre le dumping et la concurrence déloyale.

Ce système de défense commerciale est un système institutionnalisé dans le cadre duquel la Commission doit toujours chercher un consensus entre les pays membre. D'un autre côté, quand on dénonce un problème, il faudrait que l'industrie le quantifie par des chiffres afin d'être en mesure d'expliquer à la Commission ce qui se passe.

La procédure n'est pas longue si les données sont claires.

Un système de "dumping level prices" ne trouve pas une majorité d'amateurs au sein de la Commission et au sein de l'industrie même non plus, je crois. Nous avons eu des pourparlers avec un groupe du CEFIC et le résultat était assez négatif.

Par contre, pour les "buy back deals" conclus avec les pays de l'est, nous sommes en train, avec le CEFIC, de quantifier le volume contracté entre la Communauté et les pays CAEM (COMECON) et de comparer le résultat pour les produits pétrochimiques en cause avec les capacités, la production et les marchés des deux côtés ainsi qu'avec nos échanges est-ouest.

Nous espérons avoir des résultats par une étude préliminaire au sein des Services de la Commission avant la fin du mois de juin afin d'avoir éventuellement un premier échange de vues dans le groupe politique industrielle vers la mi-juin.

A l'heure actuelle, il nous semble difficile d'orienter la pensée vers des actions bien déterminées car il faut d'abord bien quantifier le problème des buy back deals. Une fois l'analyse chiffrée établie, on peut discuter entre intéressés (Gouvernement, industrie, Commission) des lignes d'action possibles.

En ce qui concerne l'accès non discriminatoire aux matières premières et à l'énergie, et avec référence plus particulièrement au problème du "double pricing", je pense que le Dialogue Euro-Arabe est certainement le cadre approprié pour parler avec les Arabes de cette problématique.

En ce qui concerne les aspects d'une politique commune en matière d'harmonisation des législations, il va de soi que le but est la réalisation d'un marché vraiment commun, dans votre cas un marché commun des produits chimiques.

L'industrie et la Communauté ont tout intérêt à ne pas se perdre dans des exercices de quatrième et cinquième priorités. L'harmonisation doit se concentrer sur la réalisation d'un marché commun et il me semble tout à fait approprié de se baser sur les besoins d'harmonisation qu'éprouvent les intéressés opérant dans ce marché. Il serait très utile que l'industrie chimique, pour sa part, signale tous les cas où, justement, elle se heurte à la non-existence d'un marché commun des produits chimiques.

Pour ce qui est des négociations tarifaires dans le cadre du Tokyo Round, la Commission a basé sa philosophie pour l'établissement d'un projet de liste de retraits d'offres tarifaires précisément sur la ligne de produits où notre industrie chimique est désavantagée par rapport à l'industrie chimique des Etats Unis.

Dans les semaines qui viennent il faudrait néanmoins pondérer ce désavantage en matière de coûts de la matière première et de l'énergie contre l'avantage que pourrait constituer l'abolition du système de l'American Selling Price.

Dans votre "livre bleu-ciel" vous avez retenu le problème le plus délicat comme dernier point : la restructuration et la réadaptation de votre industrie aux changements structurels qui ont eu lieu depuis la crise du pétrole et ceux qui auront encore lieu dans l'avenir.

Que les pays en voie de développement cherchent à valoriser et à développer au maximum leur potentiel est tout à fait naturel; dans l'intérêt d'une

évolution stable du marché mondial il est absolument nécessaire que ce soit fait d'une manière raisonnable pour ne pas gaspiller de l'énergie humaine et des ressources.

Vouloir freiner un développement raisonnable serait faire preuve de myopie. On doit inciter à la prudence comme nous l'avons fait dans le cadre du Dialogue euro-arabe. Sans dialogue de l'autre côté, on n'obtiendra pas du tout de relations stables.

Les problèmes de surcapacité structurelle dans l'industrie chimique de la Communauté devraient pouvoir trouver une solution par un effort libre et autonome au niveau des entreprises à condition que tous les intéressés jouent vraiment le jeu imposé par l'économie de marché mais également par la concurrence sans distorsion, notamment dans le secteur public et là la responsabilité économique et sociale de l'entreprise est engagée au même plan que la responsabilité économique et sociale des Gouvernements et de la Commission.

A l'heure actuelle, il faut faire quelque chose dans et pour l'industrie chimique, mais on ne peut pas mélanger les responsabilités, il faudrait savoir qui fait quoi. Cela va mal quand un fonctionnaire se substitue à un manager industriel. Les managers doivent analyser la situation et prendre des décisions pour résoudre les problèmes de surcapacité, mais il y a également du travail à faire pour les hommes politiques et les fonctionnaires : ceux-ci doivent surveiller et garantir que les règles du jeu soient observées. Il faudrait agir rapidement avec une philosophie économique claire. Ceci évite à votre industrie le risque de perdre du temps et des moyens considérables. Une action confuse et sans idées claires de ce que l'on vise n'aide en rien : les problèmes s'aggraveront et ne seront plus maniables.

J'aurai d'ailleurs l'occasion d'approfondir ces lignes d'idées aussi bien avec la Présidence du CEFIC qu'avec les responsables des secteurs engrais et matières plastiques respectivement et ceci vers la fin de ce mois.

J'ai toute confiance que l'industrie chimique possède encore la flexibilité pour trouver des solutions dignes de sa tradition technique, économique et sociale.

\*

\*

\*

\*

p.m. / décerner la pomme à la plus belle des déesses de philosophie économique

- dirigisme
- protectionnisme
- libéralisme 7